Le Bois International - L'officiel du bois
Scierie, exploitation forestière - N° 1
Samedi 7 janvier 2012 - 83e année

Sommaire

17 JAN. 2012

Lignes express > 4
TVA : pas d'exception pour le bois
Agenda > 5

L'événement

> Gros plan
CARREFOUR DE L'INNOVATION AGRONOMIQUE 2011 /
Des chercheurs penchés sur le devenir des forêts > 8

La pratique professionnelle

> Entreprises
FRANCHE-COMTÉ / Jura : SIBC mise sur 100% de produits secs > 11

> Exploitation forestière
EXPLOIT'MC / Massif central : accompagner les entreprises mécanisées > 14

Les affaires

> Le marché du bois
AUX VENTES PRIVÉES / Vente Coudert : 35% du volume invendu > 17
AUX VENTES ONF / Chêne et précieux façonnés : des ventes "à deux vitesses" > 18

> Index des articles parus en 2011 > 19

Le Journal des Annonces du Bois > 23
Renseignements commerciaux > 30

Avec ce numéro : invitation Expobois pour les régions Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne, Massif central, Limousin et Rhône-Alpes.

Bibliothèque

Franc-parler

Chaud et froid

A l'image de l'hiver qui hésite entre douceur et fraicheur, le législateur a récemment soufflé le chaud et le froid sur les acteurs économiques. Le baromètre politique étant lui-même incertain, les pronostics d'activité pour l'année 2012 sont forcément aléatoires.

Soyons optimistes ! L'année qui vient de s'achever a été bonne pour le secteur du bâtiment qui a profité d'une hausse de 20% des mises en chantier de logements neufs. Mais... l'activité a été stimulée par le dispositif Scellier qui doit être raboté en 2012, avant de passer à la trappe en 2013. Les mises en chantier devraient logiquement ralentir dès le second semestre.

La rénovation dans l'ancien subit une hausse de la TVA d'un point et demi à partir du premier janvier. Mais... le législateur a assoupli les règles pour les particuliers qui souhaitent agrandir leur maison en supprimant le permis de construire jusqu'à 40 m². Le relèvement de la TVA frappe également la famille bois-énergie : bûches, plaquettes et granulés passent à 7%. Mais... le bois conserve un net avantage par rapport au fioul, au gaz et à l'électricité qui demeurent taxés à 19,6%. Seuls les abonnements aux réseaux de distribution de gaz et d'électricité conservent un taux réduit de 5,5%.

Enfin, 2012 voit la mise en œuvre de règlementations favorables à l'usage du bois dans la construction. La RT 2012 impose progressivement de meilleures performances énergétiques des logements et le marquage CE des bois de structure confère au matériau les garanties de résistance qui lui faisaient défaut.

Ainsi donc, l'avenir n'est pas écrit et Le Bois International vous souhaite une excellente année 2012 !

LBI

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 3, rue Claude Odde - BP 50523 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - Tél. : 04.77.74.33.99 - Télécopie : 04.77.93.11.26
Abonnements : France (1 an) 107,50 € - Le numéro : 3,50 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.